

LE GARANT

Votre garant est votre père votre mère autre (à préciser)

Nom et Prénom

Profession

Adresse (si différente de l'adresse familiale)

Code postal

Ville

Tél

E-mail

LISTE DES PIÈCES JOINTES - Tout dossier incomplet ne sera pas étudié

POUR L'ETUDIANT DEMANDEUR

- Copie recto-verso de votre carte d'identité en cours de validité
- Frais de 60€ à l'ordre de AGSU correspondant aux frais de dossier (*séjour supérieur à 3 mois*)
J'ai bien pris connaissance que mon chèque de frais de dossier sera encaissé dès l'instant où le dossier sera instruit.
OU virement – IBAN : FR76 10278069000002129950120
- 1 photo à coller sur votre dossier + 1 photo pour la résidence
- 1 RIB
- Versement de 100€ (déduit du 1^{er} loyer)

Si vous êtes un étudiant international

- Copie recto-verso de votre carte d'identité en cours de validité ou passeport
- Copie de votre Visa
- Frais de dossier de 60€ à payer par virement - IBAN : FR76 10278069000002129950120 (*séjour supérieur à 3 mois*)
- 1 photo à coller sur votre dossier + 1 photo pour la résidence

POUR LA PERSONNE VOUS CAUTIONNANT GARANT (*séjour supérieur à 3 mois*)

- Copie recto-verso de votre carte d'identité en cours de validité
- Copie du dernier avis d'imposition complet
- Justificatif de domicile (facture de téléphone, électricité...) datant de moins de 3 mois

ATTENTION !

Le garant doit obligatoirement résider en France.

Si vous n'avez pas de garant, vous pouvez contracter la Garantie Visale-Action logement : 03 29 82 03 22 ou www.visale.fr.

Vous pouvez également payer l'intégralité des loyers.

CE DOSSIER EST À RENVOYER

Par voie postale : Maison de l'Etudiant,

Espace Louvière – 88000 Epinal

Ou par mail à : charlotte@maisonetudiant.fr

.....

Tout dossier incomplet ne sera pas étudié

La maison de l'étudiant traitera votre demande dans un délai de 5 à 20 jours maximum